



**PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
CENTRE-VAL  
DE LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Service régional de l'archéologie Centre-  
Val de Loire

Affaire suivie par :  
Pascal ALILAIRE  
02 38 78 85 74

pascal.alilaire@culture.gouv.fr

Références : 22/PA/NJ2223

**Direction régionale  
des affaires culturelles**

La Préfète de région

à

DDT DE L'INDRE  
8 Rue du gaz  
BP 117  
36200 ARGENTON-SUR-CREUSE

SATTE/ARGENTON

Date d'arrivée

N°..... Visa

12 SEP. 2022

ORLEANS, le 8 septembre 2022

**Lettre recommandée avec accusé de réception**

**Objet :** Archéologie préventive - Réception d'un dossier d'aménagement  
**Références :** PARNAC (INDRE), Les Cinq Routes  
PC03615022S0006  
Votre courrier du 7 septembre 2022  
Livre V du Code du patrimoine

Vous m'avez transmis le dossier d'aménagement visé en référence afin que j'évalue son impact sur d'éventuels vestiges archéologiques et que je détermine, le cas échéant, les mesures d'archéologie préventive nécessaires à mettre en œuvre.

J'ai l'honneur d'en accuser réception à la date du 7 septembre 2022.

Je dispose d'un délai de 1 mois à compter de cette date, pour vous notifier une prescription de diagnostic ou vous faire connaître mon intention d'édicter une prescription de fouille ou de demander la modification de la consistance du projet. Si aucune décision ne vous a été notifiée au terme de ce délai, je serai réputé avoir renoncé à émettre celle-ci.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Pour la Préfète de la Région Centre-Val de Loire,  
et par subdélégation,

Le Conservateur régional de l'archéologie



Christian VERJUX